

« Il faut *user* d'exercices modérés, » *Utendum exercitationibus modicis*, Cic.

3. Le nom de la personne qui doit accomplir l'action exprimée par le verbe se met au datif : « Nous devons faire ce que nos parents nous commandent, » *Faciendum id nobis, quod parentes imperant*, Plaut. — « Le vieillard même doit apprendre, » *Etiam seni discendum est*¹, Sén.

REM. 1. Le participe en *dus* exprime quelquefois une simple convenance : *Non omnis error stultitia est dicenda*² (toute erreur ne doit pas être appelée sottise). — *Liber is est existimandus, qui nulli turpitudini servit*, Cic. (on doit regarder comme libre celui qui n'est esclave d'aucun vice honteux). — *Nihil innocenti tam optandum, quam æquum judicium*, Cic. (rien n'est si désirable pour l'innocent, qu'un jugement équitable).

2. Ce dernier exemple fait voir comment ces participes peuvent arriver à l'état de véritables adjectifs, comme *admirandus, memorandus, metuendus, miserandus, erubescendus*, et plusieurs autres : *Occultæ inimicitiae magis timendæ sunt, quam apertæ*, Cic. (les inimitiés secrètes sont plus à craindre = sont plus redoutables, que les haines déclarées).

§ 414.

Dedit mihi libros legendos.

1. L'infinitif français, précédé de *à*, comme dans cette phrase : « Le maître m'a donné des livres *à lire*, » se rend très-bien par le participe en *dus* : *Magister dedit mihi libros legendos*. — « Nous donnons des maximes *à apprendre* aux enfants, » *Pueris sententias ediscendas damus*, Sén.

On dit de même : « Se charger d'instruire la jeunesse, » *Juventutem erudiendam suscipere*; et ainsi de tous les verbes qui se rapportent à l'idée de donner ou de prendre.

2. Le verbe *curare*, avec le même participe, équivaut à l'expression française *faire faire* quelque chose : *Cæsar pontem in Arari faciendum curat*, Cés. (César fait construire un pont sur la Saône).

participe et tous les autres, comme *favendum, pugnandum, utendum, moriendum*, renferment donc en un seul mot le sujet et l'attribut.

1. Cf. Méth. gr., § 299. On trouve rarement l'ablat. : Quapropter hoc etiam magis ab omnibus ejusmodi civis laudandus ac diligendus est, Cic. in *Verr.*, act. II, liv. 3, 1. — 2. Cic. de *Divin.*, II, 43. *Dicenda est* n'est qu'une résolution de *dicatur*. *Dicenda* forme donc une partie de l'attribut, dont l'autre partie est *stultitia*; voilà pourquoi il est au féminin.

DES PARTICIPES EN GÉNÉRAL.

§ 415. Le participe se construit comme l'adjectif, quant à l'accord : *Venia est pœnæ meritæ remissio*, Sén. (le pardon est la remise d'une peine méritée). — *Male parta male dilabuntur*, Cic. (bien mal acquis se dissipe de même).

Il conserve le régime de son verbe : *Socratis morti illacrimari soleo*, Platonem *legens*, Cic. (je pleure toujours sur la mort de Socrate, en lisant Platon).

REM. Il ne faut pas confondre le participe présent *legens* avec le gérondif *legendo*, quoique souvent ils se traduisent l'un comme l'autre. Ainsi, dans le dernier exemple, *en lisant Platon* signifie, pendant que je lis Platon; mais si l'on dit : « J'ai acquis, en lisant Platon, une foule de belles connaissances, » cette même locution signifiera, par la lecture de Platon, et il faudra employer l'ablatif du gérondif : *Multa et præclara didici, Platonem legendo*.

§ 416. *Diverses manières de rendre en français les participes latins.*

1. Le participe peut toujours être remplacé par une proposition entière : *Plato scribens est mortuus*, Cic. (Platon est mort en écrivant = pendant qu'il écrivait).

Souvent cette périphrase est indispensable en français : *Mendaci homini, ne verum quidem dicenti, credere solemus*, Cic. (nous ne croyons pas un menteur, même lorsqu'il dit la vérité).

Magna pars peccatorum tollitur, si peccaturis testis adsistat, Sén. (une grande partie des mauvaises actions n'a pas lieu, si vous donnez un témoin à ceux qui vont les commettre).

2. Le participe en *rus* se traduit quelquefois par l'infinitif avec *pour* : *Dilabuntur in oppida, mœnibus se defensuri*, T. L. (ils se sauvent dans les villes, pour s'y défendre à l'abri des murailles); — ou par un verbe qui marque l'intention : *Qui visuri domos, parentes, liberos estis, ite mecum*, T. L. (vous tous qui voulez revoir, etc.); — ou par le conditionnel : *Librum misi exigenti tibi, missurus etsi non exegisses*, Pl. le j. (je vous ai envoyé ce livre sur votre demande; je vous l'aurais envoyé de même, quand vous ne l'auriez pas exigé).

3. Le participe accompagné d'une négation représente fort bien notre préposition *SANS*, suivie de l'infinitif ou d'un mode

personnel : *Soli animalium non sitientes bibimus*, Plin. (seuls des animaux, nous buvons sans avoir soif). — *Vita non sentientibus effluit*, Sén. (la vie s'écoule sans qu'on y pense).

Il se traduit au besoin par une locution adverbiale : *Miserum est nihil proficientem angere*, Cic. (il est malheureux de se tourmenter en pure perte). — *Nos a tergo insequens nec opinantes assequitur senectus*, Cic. (la vieillesse s'attache à nos pas, et nous atteint à notre insu).

4. Le participe parfait passif se rend dans certains cas par un substantif : *Terra mutata non mutat mores*, T. L. (le changement de pays ne change pas les mœurs). — *Magnus ex amissis civibus dolor fuit*, T. L. (la perte des citoyens causa une grande douleur).

5. Joint au régime direct d'un verbe actif, le même participe réunit deux propositions en une seule, en faisant entrer la première dans le complément de la seconde : « Alexandre ôta son anneau de son doigt, et le remit à Perdicas (remit à Perdicas son anneau ôté...) », *Alexander detractum anulum digito Perdicae tradidit*, Q. C.

On pourrait dire aussi, « Alexandre, après avoir ôté = ayant ôté son anneau, le remit à Perdicas. »

Diverses manières de rendre en latin les participes français.

§ 417. Captam urbem hostis diripuit.

La tournure *detractum anulum tradidit* fournit un moyen de suppléer au participe passé actif, qui manque en latin. On pourra l'employer toutes les fois qu'en français le participe et le verbe principal auront le même objet pour complément : « L'ennemi ayant pris la ville, la piller (pilla la ville prise) », *Captam urbem hostis diripuit*.

§ 418. Quum aquam bibisset.

Mais si le participe français ne peut se rattacher, comme dans l'exemple précédent, au régime du verbe principal, ni passer à la voix passive, il faudra tourner par *lorsque*, *comme*, *puisque*, et mettre le verbe latin au subjonctif : « Darius, dans sa fuite, ayant bu de l'eau trouble, dit qu'il n'avait jamais bu avec plus de plaisir », *Darius in fuga, quum aquam turbidam bibisset, negavit unquam se bibisse jucundius*, Cic. — « Eschine, ayant quitté Athènes et s'étant retiré à Rhodes, lut, dit-on, le beau

discours qu'il avait prononcé contre Démosthène », *Aeschines, quum cessisset Athenis, et se Rhodum contulisset, legisse fertur orationem illam egregiam quam contra Demosthenem dixerat*, Cic.

§ 419. Quum praetor esset.

Le verbe *sum* n'ayant point de participes qui répondent à *étant*, *ayant été*, on y suppléera par la tournure qui vient d'être indiquée : « La chose étant ainsi, je partirai », *Quæ quum ita sint*, ou, *quum ita se res habeat, proficiscar*. — « Marius Gracidianus, étant préteur, ne remplit pas le devoir d'un honnête homme », *Marius Gracidianus officio boni viri non functus est, quum praetor esset*, Cic.

§ 420. Aggressus Pompeianos.

Le participe passé des verbes déponents, ayant la signification active, rend directement le participe français correspondant : « César ayant attaqué les soldats de Pompée, les jeta en bas des retranchements », *Cæsar aggressus Pompeianos ex vallo deturbavit*, Cés. — « Alexandre, s'étant emparé de l'Égypte = devenu maître de l'Égypte, fonda la ville d'Alexandrie », *Alexander, Ægypto potitus, Alexandriam urbem condidit*.

ABLATIF ABSOLU.

§ 421. Deo juvante. — Carthagine deleta.

Une des fonctions du participe est de former des propositions qui servent de complément circonstanciel à une proposition principale : « Dieu aidant, l'affaire réussira. — Carthage détruite, Rome tourna ses forces contre elle-même. » *Dieu aidant*, équivaut à *si Dieu aide*; *Carthage détruite*, équivaut à *lorsque Carthage fut détruite*. En latin, comme en français, le verbe de ces propositions se met au participe; et, comme elles expriment ou le moyen (Dieu aidant), ou le temps (Carthage détruite), ce participe ainsi que le substantif qui en est le sujet, se mettent à l'ablatif¹ : *Deo juvante, res bene succedet*. — *Carthagine deleta, suas in se vires Roma convertit*.

On a déjà vu que le participe *étant* ne peut se rendre en latin; le simple rapprochement du sujet et de l'attribut, tous deux à l'ablatif, suffit pour en tenir lieu : « Cicéron étant consul », *Cicerone consule*².

1. Voyez §§ 329 et 373; cf. Méth. gr. § 370.

2. On peut également dire, d'après le § 419, *Quum Cicero consul esset*.

Cette forme de proposition se nomme ablatif absolu. Elle se traduit en français de diverses manières, selon le sens de la phrase. Nous en donnerons plusieurs exemples avec le participe présent actif, avec le participe parfait passif, et sans participe.

Participe présent actif à l'ablatif absolu.

Solon et Pisistratus Servio Tullio regnante vigerunt, Cic. (Solon et Pisistrate fleurirent pendant le règne de Servius Tullius). — *Nihil præcepta atque artes valent, nisi adjuvante naturâ*, Quintil. (les préceptes et les théories ne peuvent rien sans le secours de la nature).

A l'ablatif absolu, le participe présent prend toujours la terminaison *e*.

Participe parfait passif à l'ablatif absolu.

Quæ potest esse jucunditas vitæ, sublatis amicitiiis? Cic. (quel peut être l'agrément de la vie, si l'on en bannit l'amitié?) — *Natura dedit usuram vitæ, tanquam pecunie, nullâ præstitutâ die*, Cic. (la vie est comme un prêt que la nature nous a fait, sans nous fixer de terme¹).

Absence de participe à l'ablatif absolu.

Natus est Augustus Cicerone et Antonio consulibus, Suét. (Auguste naquit sous le consulat de Cicéron et d'Antonius). — *Naturâ duce, errari nullo pacto potest*, Cic. (en prenant la nature pour guide, on ne peut jamais s'égarer). — *Sereno quòque cælo, aliquando tonat*, Sén. (il tonne quelquefois, même par un ciel serein = quand le ciel est serein). — *Tu nihil invitâ facies dicesve Minervâ*, Hor. (tu ne feras rien, tu ne diras rien malgré Minerve²). — *Paupertate magistrâ virtutes discuntur* (on apprend la vertu à l'école de la pauvreté). — *Me ignaro* (à mon insu). — *Annibale vivo* (du vivant d'Annibal). — *Nullâ rhedâ, nullis impedimentis*, Cic. (sans voiture, sans bagages).

§ 422. *Cas où l'on ne peut employer l'ablatif absolu.*

Dans les propositions exprimées par l'ablatif absolu, le sujet du participe ne se rattache jamais ni au sujet ni au complément

1. Mot à mot, La nature a donné la jouissance de la vie, comme d'une somme d'argent, aucun terme n'étant fixé [pour la restitution].

2. Ne forçons point notre talent; Nous ne ferions rien avec grâce. *La Fontaine*, IV, 5.

du verbe principal. On n'emploiera donc pas cet ablatif pour traduire le participe français dans des phrases comme la suivante: « Pyrrhus attaquant Argos fut tué d'un coup de pierre. » C'est Pyrrhus qui attaquait; c'est Pyrrhus qui fut tué; les sujets sont identiques; il faut dire: *Pyrrhus, quum Argos oppugnaret, lapide ictus interiit*, C. N. (cf. § 418).

Ou comme celle-ci: « Auguste se préparant à passer en Afrique, des tempêtes continuelles l'en empêchèrent. » Auguste se préparait; des tempêtes empêchèrent Auguste; le sujet du participe est le même que le complément du verbe principal; il faut tourner: empêchèrent Auguste se préparant: *Augustum in Africam transire apparantem continuæ tempestates inhibuerunt*, Suét. (cf. § 417).

DU SUPIN.

§ 423.

Spectatum ludos veniunt.

Le supin, comme le gérondif, supplée aux cas de l'infinitif. Le supin en *um* est un accusatif (§ 44), et, comme tel, il se joint aux verbes *ire*, *venire*, *proficisci*, *mittere*, et autres semblables, pour marquer le but du mouvement, que nous exprimons d'ordinaire par l'infinitif avec ou sans préposition: « Ils viennent voir, ou, pour voir, » *Spectatum veniunt*.

Le supin conserve le régime de son verbe: « Ils viennent voir les jeux, » *Spectatum ludos veniunt*.

Il se rend quelquefois en français par un substantif: *Stultitia est venatum ducere invitas¹ canes* (c'est une folie de mener des chiens à la chasse malgré eux).

REM. Le supin se remplace de diverses manières, toutes fort usitées: *Veniunt ad spectandum*, — *spectandi causâ*, — *ad ludos spectandos*, — *ludos spectaturi*, — *ut ludos spectent*.

Les poètes y substituent quelquefois l'infinitif: *Non nos aut ferro libycos populare penates venimus*, etc., Virg.

§ 424.

Incredibile dictu.

Le supin en *u* est un ablatif qui sert de complément à certains adjectifs, comme *facilis*, *difficilis*, *incredibilis*, *jucundus*, *honestus*, *turpis*, et quelques autres: *Incredibile dictu* (chose incroyable à dire); *Mirabile visu* (chose admirable, ou, étonnante à voir); *Quod optimum factu erit, facies*, Cic. (ce qu'il y

1. Plaut. *Stich.* 1, 2. Sur le genre de *canes*, cf. § 186.

aura de mieux à faire, vous le ferez); *Quo brevior, eo dilucidior et cognitu facilior narratio fiet*, Cic. (plus la narration sera courte, plus elle sera claire et facile à saisir).

On voit par ces exemples que le supin en *u* se rend en français par à suivi de l'infinitif. Il peut être remplacé par d'autres tournures: « Une bonne cause est facile à défendre, » *Iusta causæ facilis est defensio*, Cic. — « Le véritable attachement n'est pas facile à distinguer du faux, » *Non facile dijudicatur amor verus et fictus*, Cic.

REM. Le supin en *u* se joint encore aux substantifs *fas, nefas*, et au verbe *pudet*: *Si hoc fas est dictu*, Cic. (s'il est permis de le dire). — *Pudet dictu!* Tac. (cela fait honte à dire!).

DES PRÉPOSITIONS.

§ 425. Les prépositions sont destinées à exprimer ceux des rapports qui ne seraient pas suffisamment déterminés par les cas. Des quarante-deux prépositions énumérées, § 85, les unes expriment un seul genre de rapport et régissent un seul cas; les autres expriment deux rapports différents et régissent deux cas.

Prépositions à un seul cas.

ACCUSATIF; Vingt-huit prépositions, savoir :

Ad, per, ob, post, cis, trans, ante;
 Apud, inter, præter, propter;
 Erga, circum, penes, versus;
 Adversus, secundum, pone, prope, juxta;
 Enfin, contra, citra, et six autres en *à* (cf. § 85, II).

Ces prépositions ayant déjà figuré dans beaucoup d'exemples, nous n'en expliquerons ici qu'une partie, et nous nous bornons aux remarques les plus importantes.

§ 426. Ad portas. — Ad Bellonæ. — Ad unum.

Ad s'emploie quelquefois dans le sens d'*apud*, comme le français a dans celui d'*AUPRÈS*: *Ad portas urbis pugnatum est* (on combattit aux portes de la ville).

Avec *adem* (temple) exprimé ou sous-entendu, *ad* tient lieu de *in*: *Ad adem Bellonæ*, ou simplement, *ad Bellonæ* (au temple, dans le temple de Bellone).

Avec les adjectifs numériques, il signifie ENVIRON, A PEU PRÈS: *Ad ducentos* (à peu près deux cents). — JUSQU'À: *Ad unum*

omnes perierunt (ils périrent tous jusqu'au dernier); c'est-à-dire qu'il n'en resta pas un seul.

§ 427.

Per iram. — Per nuntios.

Per indique souvent la cause d'une action: *Per iram aliquid facere*, Cic. (faire quelque chose par colère)¹; — ou le moyen dont on se sert pour l'exécuter: *Galli per virtutem, non per dolum dimicare consuerunt*² (les Gaulois disputent la victoire par le courage et non par la ruse).

En ce sens, il peut régir un nom de personne: *Per nuntios cognoscere* (apprendre par des messagers).

Joint à un verbe passif, il désigne la personne qui, sans faire elle-même l'action, est cependant cause qu'elle a lieu: *Plura possim proferre detrimenta publicis rebus, quam adjumenta, per eloquentissimos homines importata*, Cic. (je pourrais citer plus d'exemples du mal que du bien fait aux États par des hommes très-éloquents).

Permettre une chose, c'est en quelque sorte être cause qu'elle arrive; de là, *Id per me licet* (je permets cela, je ne l'empêche pas); *Si per ætatem vestram liceret* (si votre âge le permettait).

Remarquons encore *Jurare per deos* (jurer par les dieux); *Hoc vos per deos immortales oro* (je vous en conjure par les dieux, au nom des dieux immortels).

§ 428.

Ob oculos. — Ob rem judicandam.

Ob (devant). Cette signification primitive s'est conservée dans les composés, et dans la locution *ob oculos*: *Rabirio mors ob oculos sæpe obversata est*, Cic. (Rabirius a eu souvent la mort devant les yeux).

Ob (pour, à cause de): *Flagitiosum est ob rem judicandam pecuniam accipere*, Cic. (c'est une indignité de vendre la justice; mot à mot: de recevoir de l'argent pour un procès à juger). *Ob* est extrêmement usité en ce sens, comme synonyme de *propter*, *causâ*, *gratiâ*.

§ 429.

Cis Padum. — Citra usum.

Cis, beaucoup moins usité que *citra*, ne s'emploie que devant les noms de lieu: *Cis Padum* (en deçà du Pô). Du reste, il entre seul en composition: *Cisalpina, Cispadana Gallia*.

Citra, synonyme de *cis*, se prend de plus pour *sine*, mais

1. On pourrait traduire aussi, dans la colère; alors *per* indiquerait la durée. —
 2. Hirtius, de Bell. Afric., 73.